

LETTRES D'IVOIRE

Revue semestrielle

ISSN : 1991-8666

Site internet : <https://lettresdivoire.net/>

LETTRES D'IVOIRE

Revue Scientifique de Littératures,

Langues et Sciences Humaines

Site internet : <https://lettresdivoire.net/>

N° 037

Juin 2023

ADMINISTRATION

Directeur de Publication

Prof. Célestin Djah DADIE, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef

Prof. G. A. David Musa SORO, Université Alassane Ouattara

Rédacteur en chef adjoint

Prof. Amara COULIBALY, Université Alassane Ouattara

Secrétaire de la revue

Prof. Edmond Yao KOUASSI, Université Alassane Ouattara

Responsable financier et marketing

Prof. Marie Laurence Léa N'GORAN POAME, Université Alassane Ouattara

Responsable financier et marketing

Prof. Logbo BLEDE, Université Félix Houphouët-Boigny

Chargé de la Production

Prof. Joachin Diamoi AGBROFFI, Université Alassane Ouattara

Délégué Afrique

Prof. Jacques NANEMA, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Délégué États-Unis

Dr Paul-Aaron NGOMO, Université de New York

Délégué Europe de l'Est

Prof. Anna KRASTEVA, Nouvelle Université bulgare

Délégué Europe France

Prof. Franklin NIAMSY

COMITÉ DE LECTURE

Dr Apollinaire Nomba ANGOHO, **Lettres Modernes**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Dr Armand Josué DJAH, **Géographie**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Dr Thomas N'goh KOUASSI, **Philosophie**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Dr Paul N'dri AMON, **Espagnol**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Dr Hubert Konan KOUADIO, **Allemand**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Fulbert Loukou KOFFI, **Lettres Modernes**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Joachin Diamoi AGBROFFI, **Sociologie**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Pierre KRAMOKO, **Anglais**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Prof. Désiré Kouakou M'BRA, **Histoire**, Université Alassane Ouattara, Bouaké

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Paulin Koléa ZIGUL, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Landry Aka KOMENAN (Professeur Honoraire), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Lazare Marcellin POAME, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Valy SIDIBE, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Abou NAPON, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Prof. Anna KRASTEVA, Nouvelle Université Bulgare, Bulgarie

Prof. Noël Guébi ADJO, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Antony TODOROV, Nouvelle Université Bulgare, Bulgarie

Prof. Auguste MOUSSIROU-MOUYAMA, Université Omar Bongo, Gabon

Prof. Daniel PAYOT, Ex Président de l'Université de Strasbourg, France

Prof. François N'guessan KOUAKOU (Professeur Honoraire), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Georges SAWADOGO, Université Norbert Zongo de Koudougou, Burkina Faso

Prof. Ignace Guy-Mollet Ayenon YAPI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Ignace Zassely BIAKA, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Jacques DEGUY, Université Charles De Gaulle de Lille 3, France

Prof. Philippe Abraham Birane TINE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

Prof. Amara COULIBALY, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Maxime SOME, Université Norbert Zongo de Koudougou, Burkina Faso

Prof. Vincent OUATTARA, Université Norbert Zongo de Koudougou, Burkina Faso

Prof. François KOUABENAN-KOSSONOU, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Louis OBOU, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Prof. Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Prof. Messan Komlan NUBUKPO, Université de Lomé, Togo

Prof. Omer MASSOUMOU, Université Marien Ngouabi de Brazzaville, Congo

Prof. Ramsès Thiémélé BOA, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Robert PICKERING (Professeur Honoraire), Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand 2, France

Prof. Urbain AMOA, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, Côte d'Ivoire

Prof. Jean-Pierre LEVET (Professeur Honoraire), Université de Limoges, France

Prof. Yacouba KONATE, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Zadi GREKOU (Professeur Honoraire), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Fulbert Loukou KOFFI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Mathias Gohy IRIE BI, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

Prof. Boiquaih Abou KARAMOKO, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

Prof. Jean-François KERVEGAN, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, France

SOMMAIRE

LITTÉRATURES

Lettres Modernes

Parfait ILBOUDO , <i>L'intertextualité comme facteur de métissage dans Orphelins des collines ancestrales de Jacques Prosper BAZIÉ</i>	7-17
Bakary TRAORÉ , Diloman Issac KONE et Simon Kouakou ASSEMIEN , <i>Nomadisme intellectuel et critique et la biodiversité dans Voyage au Congo d'André Gide</i>	19-27
Laure Amino KONAN , <i>Les quatrains du dégoût, un langage de la déchirure</i>	29-41
Bernard Kouamé KOFFI , <i>L'esthétique dans l'écriture poétique de Senghor : le cas de chants d'ombre, un enjeu pour la réhabilitation de la culture négro-africaine ?</i>	43-55
Blandine AKA N'Guessan Epse Kintonou , <i>Clair de terre d'André Breton : une écriture poétique de l'humour</i>	57-65
Francois Kopoin KOPOIN et Kevin Koué BOUMY , <i>Poétique du dévergondage splénétique dans Les fleurs du mal</i>	67-79
Monique MOTTOH , <i>Le mouvement sonore : une esthétique de la mobilité dans Du mouvement et de l'immobilité de Douve</i>	81-92

Espagnol

Francis Kouamé YAO , <i>La guerra civil española, ¿Una cruzada?: el apoyo de la iglesia católica a los nacionalistas</i>	95-108
---	--------

SCIENCES HUMAINES

Sciences du Langage et de la Communication

Alou AG AGOUZOU et Itous AG AHMED IKNAN , <i>Alphabet tifinagh et son rôle dans la préservation de la langue touarègue : une étude sur les défis et les enjeux d'une culture en danger</i>	113-128
Sillimana MAMAN , <i>Numérique et consolidation de la paix au Niger</i>	129-140
Ferdinand OTSIEMA GUELLELY , Lionnel KINDZIALA-KINDZIALA et Edouard N'GAMOUNSIKA , <i>Maternalisation du français à Brazzaville : motivations, effets et propositions équilibrantes</i>	141-150
Ndiangué FALL , <i>Clarification conceptuelle de la notion de coordination et de subordination en français et en wolof</i>	151-160

Philosophie

Marie-Madeleine Koko SEKA épouse AKA , <i>Les conflits, les journalistes et la parabole : « Vous êtes le sel de la terre et la lumière du monde »</i>	163-171
--	---------

Sociologie

Samba DIOUF , <i>Profil et origine familiale des enfants de la rue à Dakar</i>	175-185
---	---------

Musique

Matithia Riad KHALIL , <i>Quand le nouchi rencontre le jazz : une fusion linguistique et musicale vibrante</i>	189-202
---	---------

NUMÉRIQUE ET CONSOLIDATION DE LA PAIX AU NIGER

Sillimana MAMAN

(E-mail : msillimana@yahoo.fr)

Sciences de l'Information et de la Communication

Université André SALIFOU, Zinder, Niger

Résumé : *Partout dans le monde, les technologies numériques de l'information et de la communication ont connu une croissance exponentielle et rapide de leur utilisation par les populations, rurales et urbaines. Le continent africain, contre toute opinion d'une fracture numérique (nous ne la nions pas) qui créerait un ajournement de leur adoption, se trouve actuellement en pleine expérimentation des bénéfices et travers de ces technologies. La République du Niger, pays d'Afrique de l'Ouest faisant les mêmes expériences, à quelques différences près, différences liées au contexte local, n'est pas épargnée par cet effet de mode. Mais le contexte sécuritaire délétère de ce pays, né de la conjonction des effets du terrorisme, de la pauvreté et des conflits intercommunautaires récurrents nous amène à réfléchir sur le déterminisme causal qui pourrait exister entre numérique et consolidation de la paix. Il s'agit donc d'une étude exploratoire et analytique sur les influences, notamment des apports du numérique sur le développement et la cohésion sociale au Niger. Et si L'ONG des cas 8 veut atteindre cet objectif de développement économique, de cohésion sociale, et en faire profiter tous les citoyens de partout, l'autre paire de manches reste la disponibilité, l'accessibilité de l'internet. Le numérique peut donc se révéler un important levier, à travers des usages responsables, pour asseoir une véritable cohésion sociale susceptible de devenir le point d'ancrage de la culture de la paix entre les différentes composantes de la société nigérienne.*

Mots Clés : *Numérique, paix, culture de la paix, développement, Niger*

Abstract: *All over the world, digital information and communication technologies have experienced exponential and rapid growth in their use by people, rural and urban. The African continent, against any opinion of a digital divide (we do not deny it) which would create a postponement of their adoption, is currently in full experimentation with the benefits and through these technologies. The Republic of Niger, a West African country with the same experiences – with a few differences, differences linked to the local context – is not spared from this fashion effect. But the deleterious security context of this country, born of the conjunction of the effects of terrorism, poverty and recurrent inter-community conflicts leads us to reflect on the causal determinism that could exist between digital and peacebuilding. It is therefore an exploratory and analytical study on the influences, in particular the contributions of digital technology on development and social cohesion in Niger. And if we want to achieve this objective of economic development, social cohesion, and benefit all citizens everywhere, the other pair of sleeves remains the availability, accessibility and affordability of the Internet. Digital technology can therefore prove to be an important lever, through responsible uses, to establish real social cohesion likely to become the anchor of the culture of peace between the different components of Nigerien society.*

Key words: Digital, peace, culture of peace, development, Niger

Introduction

Au cours de ces dernières décennies, les technologies de l'information et de la communication ont connu des progrès fulgurants partout. Presque tous les secteurs de la vie ont bénéficié des dividendes de ces progrès : de l'agriculture en passant par la santé, l'éducation, l'administration, l'industrie, les loisirs, la sécurité, etc. Mais l'un des domaines les plus intimes de la vie sociale, sans lequel tout effort de développement est voué à un échec certain est la paix. La paix nécessite qu'une plus grande attention lui soit consacrée en matière d'usage du numérique, pour non seulement promouvoir son établissement, mais également pour son maintien durable. Le Niger étant un pays multi-ethnique traînant des crises sociocommunitaires endogènes de sources parfois très anciennes et non définitivement résolues, se voit aujourd'hui menacé par de multiples conflits exogènes, aux origines souvent peu comprises pour être résolus efficacement. Au nombre des facteurs à risques potentiels auxquels fait face la République du Niger, se trouvent d'une part, l'extrémisme djihadiste et les dissensions ethniques en découlant directement, et d'autres parts les activités illicites (trafic d'armes, de drogue et d'êtres humains) et les conflits entre agriculteurs et éleveurs, pour ne citer que ceux-là. Ainsi, pris au milieu d'enjeux nouveaux et anciens en lien avec la paix et la sécurité, enjeux se rejoignant dans une complexité quasi inextricable, le Niger se doit d'explorer de nouvelles pistes de solution pour consolider sa paix interne, et maîtriser par la même occasion les menaces provenant de l'extérieur, plus précisément de l'environnement sous régional délétère. Le numérique a bien sa partition à jouer dans ce contexte en tant que levier pour un développement socio-économique et culturel dont la culture de la paix serait le socle.

1. Le positionnement

L'objectif de consolidation de la paix, une fois atteint, ne peut être que le résultat des efforts consentis pour faire intégrer aux habitudes des citoyens la culture de la paix. La culture de la paix est un instrument au service des peuples. Elle est définie comme : « [...] un ensemble de valeurs, attitudes, comportements et modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les Etats »¹. (UNESCO ; 2002, p. 5)

Le concept de culture de la paix a été abondamment investi par les organes à but social des Nations Unies, notamment l'UNESCO. Selon Index Global Peace², l'acceptation des droits universels, de bonnes relations avec ses voisins, la libre circulation de l'information constituent quelques piliers de la culture de la paix dont l'observance serait profitable aux pays. Il s'agit par ailleurs, d'une thématique dont l'importance a été à la base de multiples travaux ayant abouti le 16 novembre 1986 à un document : le Manifeste de Séville³ sur la violence. En outre, dans l'acte constitutif de

¹ Résolution des Nations Unies A/RES/52/13 : culture de la paix et A/53/243 : Déclaration et Programme d'action sur une culture de la paix.

² <https://www.rotary.org/fr/rotarys-positive-peace-academy-teaches-sustainable-peacebuilding>.

³ Le Manifeste de Séville est le nom donné aux résultats compilés des réflexions sur la question : « Est-ce que la biologie ou les sciences sociales contemporaines ont mis en évidence quelques facteurs biologiques

l'UNESCO en son préambule, on peut lire cette pertinente assertion : « [...] les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes, que doivent être élevées les défenses de la paix⁴».

La lutte pour la paix se classe donc dans le champ politique. Eu égard à ce qui précède, nous énonçons notre question centrale comme suit : comment les technologies numériques participent-elles à l'établissement d'un climat de paix et à son maintien au Niger ?

Nous postulons en guise d'hypothèse que les technologies numériques, intégrées dans les politiques et stratégies globales sont susceptibles de consolider la paix au Niger.

2. La méthodologie

Elle comporte d'une part la recherche documentaire et d'autre part une enquête de terrain. Les enquêtes ont été réalisées auprès de cibles issues de la société civile, d'hommes en armes et de citoyens lambda à travers les huit (8) régions du Niger que sont Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéri et Zinder. L'échantillonnage a pris en compte 140 personnes auxquelles les questionnaires ont été administrés. Nous avons fait le choix d'une méthodologie de type mixte convergent parallèle⁵. Ce choix est motivé par le fait que :

L'approche mixte nous met à l'abri de situations où les données provenant d'un questionnaire distribué à un grand nombre d'utilisateurs pourraient révéler d'étranges résultats qu'il serait difficile d'expliquer (SILLIMANA M., 2022, p. 187).

Nous avons focalisé notre attention sur des variables bien définies, celles qui nous permettent d'atteindre avec précisions les objectifs de l'enquête au plan quantitatif comme au plan qualitatif, afin de cerner dans leur globalité, les apports des technologies numériques à la paix et sa consolidation dans le contexte technologique et sécuritaire actuel du Niger. L'étape du terrain nous a également permis de recueillir les ambitions des populations sur les actions à mettre en œuvre à court et à moyen termes pour faire du numérique le principal vecteur de paix et de concorde sociale au Niger.

Les deux variables principales prises en compte dans l'élaboration de notre questionnaire sont : 1. Opinions des enquêtés sur l'état des lieux de la sécurité et la paix dans le pays ; 2. Usages du numérique dans la communication pacifique au Niger.

Le choix des individus a été opéré de manière absolument aléatoire ; cependant nous avons tenu à interviewer des grappes de 14 personnes par région, comprenant pour chaque région 5 personnels Forces de Défense et de Sécurité, 5 autorités coutumières et 4 citoyens lambda. N'ayant pas rencontré de femmes dans les deux premières grappes, nous avons volontairement recherché des personnes de sexe féminin pour représenter

qui soient un obstacle insurmontable, ou tout au moins sérieux, à la construction de la paix dans le monde ? ». Plusieurs scientifiques ont pris part à ces travaux en Espagne en 1986, à l'occasion de l'année internationale de la paix pour dégager cinq propositions majeures.

⁴ <https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/constitution>.

⁵ Dans cette approche méthodologique, l'objet de la recherche est de collecter de manière simultanée des données à la fois quantitatives et qualitatives, d'analyser les deux ensembles de données séparément, puis de fusionner les résultats des deux ensembles d'analyses de données dans le but de comparer les résultats.

les quatre citoyens ordinaires interrogés. Au total, il y avait 20 questionnaires administrés par des étudiants.

En parlant de numérique, nous faisons ici allusion aux technologies numériques. Elles désignent l'ensemble des systèmes utilisant un langage binaire pour classer, trier, et diffuser des informations. Nous pensons plus précisément aux terminaux, logiciels et applications par lesquelles les données sont produites et transmises sur les réseaux. Les définitions lues ici et là, pour la plupart ne prennent en compte que l'aspect étymologique et technique de la notion de numérique⁶. *Futura Sciences* présente le concept en ces mots :

Le mot numérique a été retenu par la Commission d'enrichissement de la langue française pour se substituer officiellement à digital. Il vient du latin *numerus* qui signifie nombre. Il s'agit d'un langage issu de systèmes binaires (groupes zéro et un). Il renvoie à la révolution numérique qui s'est accélérée au tournant du XXI^e siècle⁷.

Dans son acception courante retrouvée chez certains auteurs d'autres et sur internet, "numérique" est devenu « un mot passe-partout qui sert à définir un ensemble de pratiques qui caractérisent notre quotidien et dont nous avons peut-être encore du mal à saisir la spécificité.⁸ ». Cette polysémie rend difficile son unanimité conceptuelle. Les définitions esquissées de la terminologie l'ont plutôt été sur la base de ses caractéristiques. C'est le cas de Milad Doueïhi⁹ qui pense que le numérique est une culture à part entière fondée sur l'informatique, mais qui dépasse celle-ci parce qu'elle se retrouve dans toutes les couches de la société, quelle qu'elle soit. Dans cette veine, il n'est pas exagéré de prétendre que dans une certaine mesure, le numérique constitue le nouveau sésame pour le développement des pays du Sud.

3. Le corpus

Le sujet de cet article, pris comme tel, a été peu investi par d'autres auteurs. Au cours de notre revue de littérature, nous avons retrouvé des travaux afférents à la paix, et des travaux afférents au numérique, mais nous n'avons trouvé aucun document fiable traitant des apports des technologies numériques à la consolidation de la paix au Niger. Cependant, certains auteurs consultés nous ont permis de relever les aspects culturels des usages des technologies numériques en Afrique, de même que la sociologie de leurs usages. Ainsi, Agostinelli, S., Kiyindou A. et Damome E, Millerand F., Moeglin P., Maïdakouale I., et bien d'autres encore convergent tous à reconnaître qu'aucun secteur de la vie humaine ne saurait prétendre se passer des innovations technologiques (Maïdakouale I., 2020), encore moins un domaine aussi sensible que celui de la paix et la cohésion sociale.

⁶ <https://definir-tech.com/app2/37040/qu-est-ce-que-la-technologie-numerique> Consulté le 03 Décembre 2022.

⁷ <https://www.futura-sciences.com/tech/definitions/numerique-numerique-584/> consulté le 05 Décembre 2022.

⁸ <https://www.parcoursnumeriques-pum.ca/1-pratiques/chapitre4.html> Consulté le 03 Décembre 2022.

⁹ Milad Doueïhi, historien américain des religions, philosophe et titulaire de la Chaire d'humanisme numérique à la COMUE Sorbonne Universités. Ancien titulaire de la chaire de recherche sur les cultures numériques à l'Université Laval (Québec).

Le numérique est d'autant plus intéressant ici que la jeunesse nigérienne d'aujourd'hui, plus technologiquement outillée que par le passé, est passée du statut de consommatrice passive à celui de productrice de contenus. Les jeunes Nigériens produisent donc ces contenus « [...] par eux-mêmes, plutôt que d'attendre que les médias les filtrent et les délivrent » (Seib, 2006, p. 78). L'ouverture et l'accès à la fibre optique ont également favorisé la décentralisation d'Internet, (Tsfati Y., Weimann G., 2002), renforçant du coup l'accessibilité des citoyens nigériens au numérique grâce à une plus grande connectivité internet.

Il est difficile de parler de technologies de l'information et de la communication sans parler des artefacts. Au Niger, l'usage des terminaux connectés à internet pour accéder aux médias sociaux sous-tend, comme partout dans le monde, une genèse d'artefacts. Agostinelli, en donne sa définition en ces termes :

Les artefacts sont les aspects que l'homme se donne de ses activités physiques et mentales. C'est d'ailleurs à travers les artefacts constitués en système complexe, qu'il structure et instrumente son monde, qu'il se connaît et se reconnaît (...). C'est un procédé employé pour attirer l'attention, frapper, émouvoir et même communiquer. » (Agostinelli, 2003, p. 173).

Mais la technologie n'est pas une panacée pour tous les maux sociétaux, elle ne devrait pas non plus être un facteur d'aggravation. Les hommes ont trop souvent tendance à confier à la technologie leur destinée. En effet, celle-ci « [...] se voit trop souvent conférer des valeurs intrinsèques (progrès, modernité, etc.), et est présentée comme le remède aux maux de la société les plus divers » (Millerand F., 1999). Cette instrumentalisation du numérique risque de porter *in fine* plus de déception que d'espoir. Il faut donc de la mesure et de l'éthique dans les usages.

3.1. Le Niger entre paix et crises

Depuis son accession à la souveraineté nationale, le Niger a évolué entre des périodes de troubles et des périodes de paix relative. Aujourd'hui encore, on peut lire sur le site officiel du ministère des affaires étrangères de la Belgique ce qui suit :

Pour des raisons de sécurité, tous les voyages non-essentiels au Niger sont déconseillés, à l'exception des voyages dans les villes de Niamey et Dosso. Dans ces villes, une vigilance accrue est de mise [...] Le 22 octobre, une grave attaque a eu lieu sur l'axe Banibangou- Ouallam, faisant plusieurs victimes dont des employés d'ONG locales¹⁰.

Cet avertissement est symptomatique de la situation grave qui prévalait dans ces régions au moment où il a été lancé par les autorités belges. Même si les attaques terroristes ne sont pas perpétrées tous les 365 jours de l'année, certaines régions du Niger demeurent des îlots d'insécurité où des groupes terroristes dictent leur loi.

Le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires, dans un rapport en date du 23 Juin 2022, fait état d'une situation pénible pour les populations obligées de fuir certaines contrées du Tillabéri en laissant terres et activités économiques pour aller chercher refuge dans d'autres régions plus sûres. Sur le site

¹⁰ <https://diplomatie.belgium.be/fr/pays/niger/voyager-au-niger-conseils-aux-voyageurs/securite-generale-au-niger>.

internet de l'organisme international, on peut lire à cet effet « Depuis le début du mois de mai, 16 193 personnes (2 602 ménages) ont été forcées de se déplacer dans les communes de Torodi et Makalondi.¹¹ »

Les périodes pré-électorales et surtout post-électorales en Afrique de l'Ouest ont toujours été des périodes de grandes incertitudes où les aléas de crises pouvant déboucher sur des affrontements sont toujours présents. Ce constat est aussi vrai au Niger ; en témoignent les événements ayant eu lieu dans le pays en 2021 suite à l'élection du Président Mohamed BAZOUM à la tête du pays.

La journée du 24 février 2021 a été marquée par des troubles dans plusieurs endroits du pays, notamment dans la capitale Niamey. Le domicile du correspondant de Radio France International (RFI), Moussa KAKA, a été quant à lui en partie incendié le lendemain [...] Deux personnes ont trouvé la mort dans les affrontements qui ont suivi la proclamation des résultats de la présidentielle au Niger, a indiqué le ministre de l'Intérieur Alkache Alhada le 25 février 2021.¹²

Les situations qui mettent la paix en péril au Niger sont innombrables. C'est pourquoi les gouvernants ont mis sur pied certains organes pour promouvoir la paix et la concorde sociale dans le pays. Au nombre de ces organes nationaux, nous comptons la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) et le Haut-Commissariat à la Restauration de la Paix (HCRP), pour ne citer que ces deux-là. La Haute Autorité à la Consolidation de la Paix : la vision de cette structure rattachée à la présidence de la république est d'œuvrer à l'établissement d'une paix durable au Niger, en pro-agissant dans le sens de prévenir les conflits, en recherchant leurs causes et en agissant sur leurs effets, tant au niveau social, économique que politique. Quant au Haut-Commissariat à la Restauration de la Paix, il s'agit d'une structure elle aussi rattachée à la Présidence et créée au lendemain de la signature des accords de paix d'avril 1995. Sa mission principale est le suivi des différents accords de paix signés entre le gouvernement et les rébellions armées.

3.2. Numérique et développement au Niger

Au Niger, les effets de la digitalisation des processus et le développement des e-services ont permis de renforcer la gouvernance démocratique et de lui donner du crédit auprès des populations. D'autres domaines du développement, comme la santé, l'éducation, l'agriculture, l'emploi, la prévention des crises et l'environnement bénéficient également de leurs dividendes. Dans ce cadre, des innovations technologiques portées par des jeunes essaient un peu partout dans l'écosystème nigérien du numérique, mues par un environnement institutionnel et juridique favorable à leur éclosion. C'est le cas de *Coach santé*, une application par laquelle les femmes peuvent suivre l'évolution de leur grossesse et l'état de santé de l'enfant né jusqu'à l'âge de deux ans. Cette startup est loin d'être la seule dont le Niger dispose. Mais nos recherches ne nous ont pas permis de découvrir une application mobile spécifiquement dédiée à la paix. Il s'agit toutefois là d'indicateurs encourageants dans le domaine du

¹¹ <https://reports.unocha.org/fr/country/niger/>

¹² https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/niger/pourquoi-les-tensions-post-electorales-au-niger-sont-preoccupantes_4310547.html.

numérique et de l'internet qui augurent également de bonnes perspectives pour la paix, la culture et la consolidation de la paix.

Outre ces aspects illustratifs du cas nigérien, le numérique en règle générale est facteur de développement. Dans cette veine, le sommet mondial sur la Société de l'information (SMSI) qui s'est tenu à Genève le 12 décembre 2003, et à Tunis en 2005, a défini la nouvelle société comme :

Une société de l'information dans laquelle chacun a la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser et de partager l'information et le savoir et dans laquelle les individus, communautés et les peuples puissent ainsi réaliser l'intégralité de leur potentiel dans la promotion de leur développement et l'amélioration de leur qualité de vie¹³.

Dans cette définition on peut lire le lien qui existe entre technologies numériques et développement. La rapidité de diffusion des technologies et leurs usages influencent les modes de vie, et constituent un vecteur de croissance économique, de créations intellectuelles et culturelles, un boulevard vers un développement durable.

Les TIC, à travers des usages responsables participent à la lutte contre la pauvreté, à l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la sécurisation des espaces, à la mobilisation de l'épargne et du crédit en milieu rural, à la promotion des activités génératrices de revenus au profit des femmes, ainsi qu'au renforcement des capacités techniques des ressources humaines.¹⁴

Par ailleurs, la numérisation est porteuse d'économies en temps et en argent, parce qu'elle induit de la célérité dans des processus et procédures administratifs.

Sur le plan éducationnel, on trouve aux dispositifs numériques plusieurs caractéristiques susceptibles d'aider à l'apprentissage, et nous estimons que la culture de la paix est une discipline comme tout autre, qui peut être enseignée dans les écoles au Niger. Au total, les technologies numériques sont propices à la résolution des problèmes de développement et à l'amélioration des moyens de subsistance des personnes.

3.3. Conflits endogènes et exogènes et place du numérique au Niger

3.3.1. Conflits entre agriculteurs et éleveurs

Le premier conflit endogène notoire au Niger est celui entre agriculteurs et éleveurs. Phénomène ayant cours depuis des temps immémoriaux dans la plupart des pays sahéliens, le pastoralisme est aujourd'hui confronté à des difficultés assez complexes, en raison des cycles de sécheresses de plus en plus rapprochés et rudes qui entraînent un amenuisement progressif des ressources naturelles. L'accès aux terres et à ses ressources suscite des rivalités entre les acteurs ruraux. Ces rivalités font de certaines cohabitations une véritable poudrière n'attendant que la petite étincelle pour exploser. C'est une situation très fréquente dans la région de Tahoua. L'extrémisme religieux et les trafics de tout genre, drogue, armes, êtres humains, viennent exacerber les crises latentes qui dégénèrent très souvent en conflits armés avec des victimes de part et d'autre.

¹³ <https://www.itu.int/net/wsis/docs/geneva/official/dop-fr.htm>

¹⁴ SILLIMAN M., Technologies mobiles et sécurité au Niger, Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, 2022, P13

L'escalade de la violence entre éleveurs et agriculteurs en Afrique de l'Ouest et au Sahel s'explique, selon l'ONU, par l'effet conjugué de la croissance démographique rapide, du changement climatique et de la circulation des armes. Ce conflit, qui a fait près de 400 morts depuis janvier 2017 au Nigeria, a pris ces derniers mois une tournure identitaire et religieuse.¹⁵,

déclare un rapport de l'ONU cité par franceinfo sur son site internet.

3.3.2. Les rébellions touarègues

Peuple berbère vivant dans plusieurs pays dont le Niger, le Mali, le Burkina, l'Algérie et la Libye, les Touaregs ont entre eux des liens dont les ramifications dans le Sahel font qu'en temps de crise dans l'un des pays, les autres se mettent systématiquement en alerte. Les rébellions touarègues ont pris racine depuis l'époque coloniale et comportent des éléments de complexité s'expliquant par leur caractère transfrontalier. Au total, de multiples soulèvements des Touaregs du Sahel sont recensés depuis 1960. Même si tous ces événements n'ont pas concerné intrinsèquement et uniquement la République du Niger, quelques-unes de ces rébellions ont eu des échos retentissants dans le pays, notamment : la rébellion touarègue de 1990-1996 ayant opposé les Touaregs à l'État du Niger, qui a commencé en juin 1990 et finie théoriquement fin le 27 mars 1996 par la cérémonie de la flamme de la paix ; et la rébellion de 2007 qui a duré à peu près trois ans, soit de février 2007 à octobre 2009. Les principaux protagonistes étaient le Mouvement des Nigériens pour la justice, l'Alliance démocratique du 23 mai pour le changement et l'Alliance Touareg Niger-Mali, contre l'État du Niger.

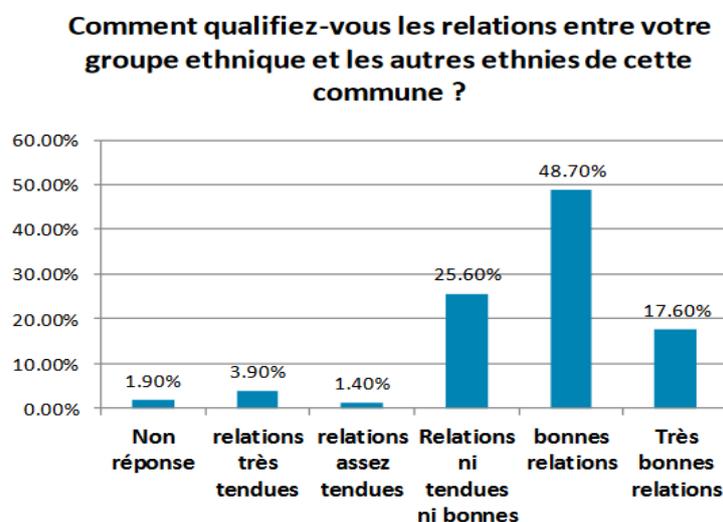
3.3.3 Les conflits à caractère ethnique

Même si l'actuel Président de la République du Niger Mohamed Bazoum a déclaré à la tribune des Nations Unies lors de la 68^{ème} session de l'Assemblée Générale à New York que les conflits ethniques à proprement parler n'existent pas au Niger, ils constituent cependant une des formes de conflits endogènes auxquels le pays a souvent fait face. Le Niger est ouvert sur 8 frontières, avec des populations de la même langue de part et d'autre de toutes les frontières. Il s'agit donc d'une mosaïque de populations disséminées à travers le Sahel. En général, les relations entre ces groupes ethniques sont bonnes selon le graphique ci-dessous tiré d'une étude réalisée par Search for Common Ground (SFCG)¹⁶ en 2013.

¹⁵ https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/afrique-de-l-ouest-le-conflit-entre-eleveurs-et-agriculteurs-s-aggrave_3055113.html

¹⁶ *Analyse des déterminants de conflits dans les communes de Tchintabaraden et Tassara*. Chercheurs principaux : Adrien Sindyigaya, Gado Lamido, Fatiman Alher, Hamadi Hamed Moussa. Etude réalisée grâce au financement de UNICEF Niger. 2013.

Figure 1 : Qualité des relations interethniques au Niger



Source : Search for Common Ground (SFCG)

Tout le Niger n'est cependant pas en crise, ni tout le temps, loin s'en faut. De grands espaces humanisés restent en effet des havres de paix. Et les communautés du Sahel y compris celles du Niger ont hérité de nombreux facteurs sociaux apaisants comme le cousinage à plaisanterie¹⁷ et autres réminiscences de la charte du *Kurukan Fuga*¹⁸ dont les contenus peuvent être aujourd'hui numérisés à des fins de pacification sociale et d'éducation à la culture de la paix.

4. Le numérique au service de la consolidation de la paix au Niger

La sociologie des usages nous révèle que les outils numériques peuvent toujours avoir dans la pratique, des usages auxquels les concepteurs n'ont pas forcément pensé. C'est donc dans les usages et non dans les offres technologiques que sont mis les arts de faire (Kiyindou, 2016)¹⁹. Au cœur de cette ingénieuse diversité des possibilités d'usages offertes par les technologies numériques, on peut leur trouver des usages à des fins de pacification sociale ou de consolidation de la paix, et cela passe par l'éducation. Plusieurs initiatives sont prises par des acteurs d'obédiences diverses pour promouvoir

¹⁷ Le cousinage à plaisanterie est une relation entre deux personnes dans laquelle l'une est autorisée par la coutume, et dans certains cas, obligée, de taquiner l'autre ou de s'en moquer, l'autre de son côté, ne doit pas en prendre ombrage (Rapport UNDP-NE, 2014). C'est l'un des facteurs de cohésion sociale au Niger (SILLIMANA A., 2022).

¹⁸ Charte adoptée en 1236 à Kurukan Fuga (zone de l'actuel Mali) pour régir l'empire du Mandingue. Il s'agit d'une charte dont le but est de promouvoir les droits humains et la culture de la paix dans l'empire. À titre d'exemple, l'article 7 de ce document statue : *Il est institué entre les « Mandenkas le Sanankunya » (cousinage à plaisanterie). En conséquence, aucun différend n'entre ces groupes ne doit dégénérer...*

¹⁹ Alain Kiyindou, "Technologies de l'information et de la communication, développement et démocratie en Afrique", REFSICOM [en ligne], DOSSIER : Communication et changement, mis en ligne le 25 octobre 2016, consulté le mardi 06 décembre 2022. URL: <http://www.refsicom.org/129>.

la paix et la cohésion sociale, avec peu ou prou le numérique comme canal de mitigation de crises ou d'éducation à la paix.

Le taux de pénétration du mobile au Niger est en pleine croissance comme le montre l'ARCEP Niger dans son rapport 2020 et la tendance est en principe favorable à la consolidation de la paix.

Tableau 1 : Évolution du taux de pénétration du mobile de 2016 à 2020

Rubrique	2016	2017	2018	2019	2020
Parc Mobile	7 559 133	9 343 471	10 202 727	11 418 301	12 279 004
Population estimée	19 986 406	20 765 875	21 634 343	22 302 377	23 167 035
Taux de pénétration Mobile (TPM)	37,82%	44,99%	47,16%	51,90%	53,00%

Source ; Rapport 2020, ARCEP

Mais la révolution numérique ne doit pas se limiter à ce seul aspect : il faut aussi que les TIC permettent à leurs utilisateurs de s'auto-éduquer ou de se faire éduquer aux valeurs de la paix et de la cohésion sociale. Puisque plus de la moitié de la population nigérienne dispose aujourd'hui d'un téléphone, ces opportunités peuvent être exploitées pour lancer une vaste campagne de sensibilisation et d'éducation à la paix et la culture de la paix, avec en prime une stratégie de pérennisation dont le numérique et l'intelligence artificielle resteront le fer de lance.

Une analyse théorique considère le conflit comme résultant d'un défaut de communication. Si nous partons de ce postulat, rétablir la communication par le biais des outils numériques en produisant et en diffusant plus d'informations en lien avec la paix et la culture de la paix peut constituer un vecteur important de pacification sociale (Charles Martin Shields, 2014). L'attention sera alors focalisée sur l'évolution du narratif et le partage d'informations au niveau des jeunes couches. La désinformation ayant été pointée comme l'un des facteurs aggravant les crises²⁰, les applications ou sites internet de fact-checking peuvent servir à démêler le vrai du faux. Malheureusement, nos investigations ne nous ont pas permis à la date d'aujourd'hui de trouver au Niger une plateforme fonctionnelle de vérification de la véracité des informations circulant sur les réseaux sociaux, notamment WhatsApp, Tik Tok et Facebook, pour faire faire le contrepoids aux fake-news, potentiels sources de troubles sociaux, de violences et de tensions sociales. Ceci laisse libre cours aux informations lancées par des personnes aux intentions inavouées pour troubler la paix sociale.

Cependant, de nombreuses formations et renforcements de capacité ont été initiés au profit des journalistes et d'autres parties prenantes de la paix sociale par divers acteurs, société civile, organismes internationaux ou autorités publiques. C'est le cas par

²⁰ Les fake news sont aujourd'hui considérées comme un facteur majeur de désordre social dans plusieurs pays d'Afrique. Bien qu'elles aient existé par le passé, le fort contrôle des Etat sur la presse classique représentait encore un obstacle à leur large dissémination. Leurs dégâts étaient également de moindre importance. Mais avec la forte prolifération du mobile et l'appropriation rapide des réseaux sociaux comme moyens d'informations, la rapidité avec laquelle les fausses informations se répandent aujourd'hui est multipliée. <https://www.agencecofin.com/hebdop2/1402-63988-l-explosion-des-fake-news-en-afrique-une-menace-pour-la-paix-sociale-et-la-perennite-des-reseaux-sociaux>.

exemple de la formation offerte à des enseignants et journalistes²¹ à Niamey, organisée par le Conseil Supérieur de la Communication du Niger²², en mars 2022. La consolidation de la paix est plus susceptible d'être réalisée lorsque les collectivités ont la capacité de produire elles-mêmes, d'identifier, ou de partager des contenus dont le but serait de mitiger les risques avant qu'ils soient convertis en actes de violence.

Et si le système des Nations Unies a décrété une journée internationale de la paix célébrée chaque 21 septembre, c'est au vu de ce que représente la paix pour le monde, et surtout pour les pays pauvres comme le Niger où la sécurité est de plus en plus mise en cause par des menaces d'origine internes et externes. Il est important de rappeler qu'une action collaborative est nécessaire pour mettre fin aux conflits et promouvoir la paix. Et le numérique est aujourd'hui un canal incontestable pour réaliser cette collaboration.

5. Concevoir la culture de la paix comme un outil de développement via le numérique

Le concept de paix est porteur d'un potentiel agrégateur de l'ensemble des valeurs sociales en ce sens qu'il nivelle les conflits et les velléités de conflit manifestes ou latents, par induction d'un climat nouveau où les parties peuvent désormais discuter. Le fondement de la concorde sociale dans ce contexte, trouve tout son sens dans les stratégies politiques basées sur la culture de la paix. Toutefois pour créer la paix et la maintenir, l'ensemble des composantes de la société nigérienne a besoin de s'approprier les outils et les préceptes de la culture de la paix. Il existe heureusement dans le pays un écosystème numérique et social favorable à cette fin.

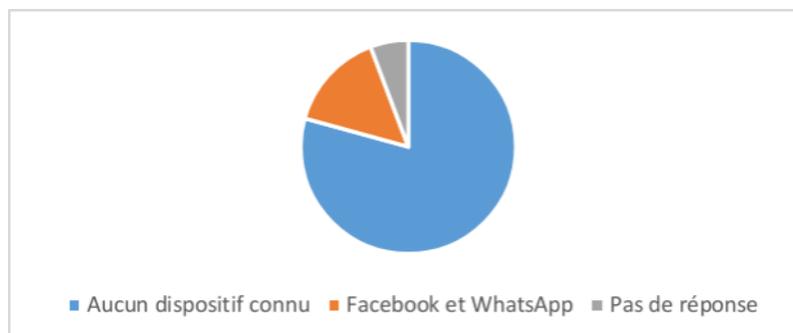
► Existence au Niger d'outils numériques spécifiques pour promouvoir la paix

Sur les 140 personnes interrogées, 111 soit 79,28% ont affirmé n'avoir pas connaissance de l'existence de dispositifs numériques formels, dont le but serait d'instaurer la paix et de la maintenir au Niger. Des 29 enquêtés restants, 21 personnes soit 15% ont trouvé dans les réseaux sociaux comme Facebook et WhatsApp, des moyens de communication utilisables pour promouvoir la paix et la cohésion sociale. 8 enquêtés soit 5,71% ne savent pas si de tels outils existent au Niger.

²¹ <https://nigerinter.com/2022/03/10/formation-csc-sur-le-fact-checking-des-journalistes-familiarises-aux-outils-de-verification-de-linformation-2/>

²² Institué par la Constitution du 25 novembre 2010 à son titre VIII, le Conseil Supérieur de la Communication (CSC) est une autorité administrative indépendante, chargée de la régulation en matière de communication. Il a compétence dans les domaines de la presse écrite et électronique, de la communication audiovisuelle et de la publicité par voie de presse telles que définies par la loi.

Figure 2 : Existence de dispositif numérique pour la paix au Niger



Source : Notre enquête

► Possession et usages des objets connectés par les enquêtés

Par objets connectés, nous sous-entendons au moins la possession d'un téléphone basique. Mais nous avons mis un accent particulier sur la possession d'un smartphone par l'enquêté. Par rapport à cette représentation, les réponses obtenues sont les suivantes :

- Possession d'un téléphone basique : 33 personnes (23,57%)
- Possession d'un smartphone : 98 personnes (70%)
- Personnes ne possédant ni téléphone basique ni smartphone, ni ordinateur : 9 enquêtés (6,42) dont 8 sont des femmes.

Figure 3 : Possession d'un téléphone portable ou tout autre terminal de communication



Source : Notre enquête

Nous déduisons de ces résultats que la plupart des personnes interrogées disposaient d'un outil numérique par lequel elles peuvent produire et diffuser des contenus. Ce résultat révèle un aspect non recherché mais qui frappe à l'œil : les femmes sont moins connectées que les hommes dans les grappes retenues.

► Applications de communication installées sur les téléphones, tablettes et ordinateurs

Les applications les plus utilisées par les nigériens sont incontestablement Facebook et WhatsApp. Mais YouTube, Instagram, et Tiktok sont d'autres applications

couramment utilisées par une certaine frange des personnes interrogées. Ici, les réponses obtenues sont les suivantes :

- ▶ WhatsApp : 102 personnes soit (72,85%)
- ▶ Messenger : 65 personnes soit (46,42%)
- ▶ Facebook : 93 personnes soit (66,42%)
- ▶ Instagram : 17 personnes soit (12,14%)
- ▶ Snapchat : 8 personnes soit (5,71%)
- ▶ Tiktok : 54 personnes soit (35,57%)
- ▶ Autres applications de communication : 19 personnes soit (13,57%)

Tableau 2 : Applications installées et taux de possession par les enquêtés

Applications	WhatsApp	Messenger	Facebook	Instagram	Snapchat	Tiktok	Autres
Taux	72,85%	46,42%	66,42%	12,14%	5,71%	35,57%	13,57%

Source : Notre enquête

- ▶ Buts dans lesquels les enquêtés utilisent ces technologies numériques

Les réponses obtenues sont assez disparates.

Communication interpersonnelle avec les amis et les proches : 100% ; Recherches d'informations : 57% ; Création de relations amicales : 93% ; Regarder et partager des photos et vidéos : 28% ; Autres distraction : 71%

- ▶ Part de l'usage des réseaux sociaux et sites internet à des fins de pacification sociale

La majorité des personnes s'étant prêtée à notre questionnaire admettent que les technologies numériques peuvent servir à renforcer la cohésion sociale (100%), comme elles peuvent être des vecteurs de désinformation et de violence, avis mitigé émis par 22% des 100% d'enquêtés reconnaissant les bénéfices potentiels du numérique sur la paix et la consolidation de la paix en République du Niger.

- ▶ Opinions sur les solutions pour faire du numérique de véritables outils de cohésion sociale.

Les opinions émises par les enquêtés sont nombreuses. Nous les avons converties en recommandations dans la conclusion de cet article.

L'analyse, les données du terrain viennent conforter notre hypothèse qui statue que : les technologies numériques, intégrées dans les politiques et stratégies globales sont susceptibles de consolider la paix au Niger. D'un, les nigériens sont possesseurs dans leur grande majorité de terminaux modernes, notamment les smartphones, comme indiqué par l'ARCEP Niger. (Voir tableau 2 ci-dessus).

Plus de 79% des personnes interrogées ignorent si la République du Niger dispose ou non de sites internet ou d'applications dont l'usage promeut la paix sociale. La raison est simple : aucun dispositif du genre n'existe dans le pays selon nos investigations. 15% des personnes considérant WhatsApp et Facebook comme des applications de consolidation de la paix sociale renforcent également notre hypothèse.

À la question de savoir les buts dans lesquels les enquêtés utilisent ces technologies numériques, 100% d'entre eux affirment l'utiliser à des fins utilitaires. 100% voient en elles un moyen pour renforcer la cohésion sociale, même si le bémol existe que les mêmes outils sont utilisés pour désinformer et pour attiser la violence. L'ensemble des enquêtés reconnaissent les bénéfices potentiels du numérique sur la paix et la consolidation de la paix au Niger.

Enfin, la résultante de cette analyse réside dans l'appréciation faite par notre échantillon à travers son opinion sur les solutions pour faire du numérique de véritables outils de cohésion sociale. Ces opinions convergent toutes comme nous l'avons vu, à reconnaître que le numérique doit être intégré à la gouvernance sécuritaire globale pour établir en république du Niger une paix durable.

Conclusion

La culture de la paix est le terreau fertile où germent les esprits qui font de notre humanité un lieu pour le bien vivre. Aujourd'hui, le numérique peut contribuer efficacement à sa construction et son appropriation totale par les populations. L'Intelligence Artificielle, les smartphones, les sites internet, les blogs, les applications mobiles, etc., se révèlent être, non pas un sésame qui ouvrirait d'emblée les portes pour la résolution de tous les problèmes de sécurité, de conflits ou de troubles sociaux auxquels la République du Niger aurait à faire face, mais ils constituent néanmoins de précieux atouts dont pourrait se saisir les gouvernants et les autres acteurs, à quelque niveau qu'ils se situent, pour insuffler une nouvelle dynamique aux politiques et stratégies déjà en cours dans le pays pour consolider les acquis en termes de paix sociale. L'avènement de la paix induite et sous-tendue par le numérique est tributaire pour une grande part de l'éducation. En effet selon SALIOU Sarr, professeur, formateur à l'EFI de THIES, responsable du SEA (UNESCO),

L'école, parce qu'elle est un des lieux privilégiés de formation des futurs citoyens, le vecteur des nouvelles valeurs, mais surtout parce qu'elle n'est pas non plus épargnée par la vague de violence qui sévit dans la société, doit éduquer à la paix. Pour cela elle doit s'inscrire dans un véritable projet d'éducation à la citoyenneté, s'appuyant sur le dialogue, la concertation, la participation, la coopération, et lutter contre l'exclusion. (SALIOU, 2000, 2)

Il est nécessaire que les acteurs de l'écosystème du numérique du Niger, en l'occurrence les startups et les concepteurs de sites web rivalisent d'ingéniosité pour mettre à la disposition de la paix des outils rentables et durables auxquels les populations, urbaines et rurales, instruites ou pas, pourront accéder pour prendre part à la nouvelle ère qui s'annonce pour le Niger en termes de paix et de concorde sociale.

Pour finir, nous faisons quelques recommandations pertinentes dont l'essentiel a été tiré des opinions de nos enquêtés. Elles sont adressées aux autorités gouvernementales, aux organisations de la société civile, aux startups, aux organisations religieuses, aux entreprises privées à la communauté scientifique du Niger, aux utilisateurs finaux et à tous les citoyens nigériens épris de paix et de justice, et sont les suivantes : création d'applications dédiées spécifiquement à sensibiliser et à éduquer les populations à la culture de la paix ; encouragement des utilisateurs des réseaux sociaux

à créer plus de forums orientés paix et cohésion sociale ; mise en place des outils numériques de fact-checking pour lutter contre la désinformation et les discours de haine en période électorale ; renforcement des capacités des leaders d'opinions et intellectuels communautaires en matière de gestion des crises et de culture de la paix ; dotation d'outils numériques de diffusion massive d'informations favorables à la paix et à sa consolidation au Niger.

Références bibliographiques

- AGOSTINELLI, S. (2003). *Les nouveaux outils de communication des savoirs*. Ed. L'Harmattan (Collection Communication et Civilisation), Paris. 210 p
- COHEN S. et ZYSMAN J., 2001. Entretien : « *L'aube d'une ère nouvelle* », dans dossier « *La société du savoir. L'impact des nouvelles technologies sur la vie quotidienne, l'économie, l'éducation, la formation, la démocratie.* », Sciences humaines, hors-série n °32, mars-avril-mai 2001, p. 34-35.
- KIYINDOU A., "Technologies de l'information et de la communication, développement et démocratie en Afrique", REFSICOM [en ligne], DOSSIER : Communication et changement, mis en ligne le 25 octobre 2016. URL : <http://www.refsicom.org/129>
- KIYINDOU A., DAMOME E., Akam N. (2021). *Intelligence artificielle, pratiques sociales et politiques publiques, Communication, technologies et développement*.
- KIYINDOU A., (dir), *Communication pour le développement, logiques et pratiques au Congo*, EME, Bruxelles, 2008, pp.117-138.
- MAÏDAKOUALE, I., & LAMBOUX-DURAND, A. (2019). *Méthodologie de recueil d'information sur les pratiques communicationnelles liées aux dispositifs sociotechniques de l'information et de la communication (DISTIC) au Niger en situation interculturelle. Communication et numérique en Afrique subsaharienne francophone*, 5. <https://cmcl19.sciencesconf.org/288530>
- MILLERAND, F. (2002). *La dimension cognitive d'appropriation des artefacts communicationnels*. In Internet : nouvel espace citoyen Jauréguiberry F & Proulx. Ed. L'Harmattan, Paris. Pp. 181-203
- MOEGLIN, P. (2005). *Outils et médias éducatifs, une approche communicationnelle*. Ed. Presses Universitaires de Grenoble. 296 p
- Rapport UNDP-NE, 2014
- SEIB P. (2008). *Terrorism and the Al Jazeera Effect*. Conference Papers - International Studies Association, 1.
- SILLIMAN M., *Technologies mobiles et sécurité au Niger*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, 2022, P13
- SINDAYIGAYA, G. L., ALHER F., HAMADI H. M. *Analyse des déterminants de conflits dans les communes de Tchintabaraden et Tassara*. Etude réalisée grâce au financement de UNICEF Niger. 2013
- TSFATI Y., WEIMANN G. (2002). *www.terrorism.com : Terror on the Internet. Studies in Conflict and Terrorism*, 25(5), 317-332.
- UNESCO, 2005, *Vers des sociétés du savoir pour la paix : pour une paix et le développement durable*, p. 6
- UNESCO, 2018, *Le long chemin de la paix : pour une culture de la prévention*, p. 82

UNESCO, *Promouvoir une culture de la paix*, 2002.
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000126398_fre

Sites internet

<http://www.reseautelecom.com/20110418302/Dossiers/les-tic-nouveau-moteur-de-la-croissance-africaine.html>
<https://www.ssi.gouv.fr/actualite/paix-et-securite-de-la-societe-numerique-succes-de-la-premiere-conference-internationale/>
<https://peacekeeping.un.org/fr/strategy-digital-transformation-of-un-peacekeeping>
<https://cnxus.org/pastoralism-conflict-toolkit/modules/digital-peacebuilding/?lang=fr>
<https://reliefweb.int/report/world/conseil-de-securite-les-technologies-numeriques-presentent-autant-de-defis-que-dopportunités-en-matiere-de-paix-et-de-securite>
<https://howtobuildup.org/community-learning/courses/consolidation-de-la-paix-numerique-101-utiliser-la-technologie-pour-la-paix/>
<https://unitar.org/consolidation-de-la-paix-lere-numerique-sonhistoire-pour-la-paix>
<https://diplomatie.belgium.be/fr/pays/niger/voyager-au-niger-conseils-aux-voyageurs/securite-generale-au-niger>
<https://reports.unocha.org/fr/country/niger/>
https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/niger/pourquoi-les-tensions-post-electorales-au-niger-sont-preoccupantes_4310547.html
https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/afrique-de-l-ouest-le-conflit-entre-eleveurs-et-agriculteurs-s-aggrave_3055113.html
<https://www.unesco.org/fr/legal-affairs/constitution>.

LETTRES D'IVOIRE

PROTOCOLE DE RÉDACTION

I- Critères généraux

Lettres d'Ivoire, Revue de Littératures, Langues et Sciences Humaines, est une revue scientifique de l'Université de Bouaké. Sa parution est semestrielle. Elle alterne numéro libre et numéro thématique.

Le comité de rédaction de la revue ne publie que des articles originaux de haut niveau qui se rapportent aux Lettres, aux Langues et aux Sciences Humaines et rédigés selon les instructions du présent protocole de rédaction. Tout article qui ne respecte pas les exigences de présentation du protocole ne fera pas l'objet d'examen même si le contributeur s'est acquitté de ses droits.

Chaque article est soumis à un comité de lecture scientifique. Le manuscrit n'est accepté définitivement qu'à la suite d'une évaluation et sous réserve d'une prise en compte des recommandations faites.

Les textes soumis sont préparés en vue d'un arbitrage de la valeur scientifique à double insu selon les critères suivants :

- la pertinence de la problématique et du cadre théorique ou des analyses menées,
- la conformité du contenu développé avec cette problématique,
- la qualité rédactionnelle (la clarté de la langue, l'accessibilité des propos, la qualité d'exposition, la démarche d'ensemble "claire et logique"),
- la qualité de l'argumentation ou de la réflexion,
- la qualité et la richesse de la documentation (références bibliographiques) ainsi que la pertinence des ouvrages convoqués, relativement à l'actualité de la recherche dans le domaine concerné,
- et, pour les numéros thématiques, la prise en charge effective de la question proposée ainsi que la pertinence des développements menés par rapport à la problématique générale du numéro.

Les articles sont acheminés uniquement par courriel à : lettresdivoire@yahoo.fr. Les résultats des évaluations le sont aussi par la même voie.

Les auteurs des textes retenus reçoivent une copie de leur texte par courriel avec la mention « **Accepté** ».

II- Caractéristiques paratextuelles des articles

Le titre de l'article, le nom de l'auteur, son adresse électronique ainsi que l'université de provenance de l'auteur sont indiqués en début de texte.

Le corps du texte comprend nécessairement une introduction, un développement et une conclusion.

L'article, accompagné de résumés en français et en anglais d'environ 100 mots chacun et de 5 mots-clés, n'excède pas 5000 mots.

III- Paramètres de présentation des articles

III-1 : Mise en forme du texte et typographie

Le texte dactylographié en Arial Narrow 12 justifié est à interligne 1,5.

L'article ne comporte aucun caractère souligné.

Les phrases ne sont séparées que d'un espace.

Les titres et sous-titres sont en petits caractères d'imprimerie gras et la numérotation romaine continue est de rigueur (I- ; I-1 ; I-2 ; II ...).

Les signes de ponctuation (; ! ?) sont précédés d'un espace insécable

Il n'y a pas d'interligne entre les paragraphes qui débutent par un alinéa de 0,75 cm.

Les notes de bas de page devront être présentées en simple interligne et en 10 points justifiés.

Le nombre de cartes, de photographies, de tableaux et de figures complexes doit être réduit pour des questions de logistique.

III-2 : Citations

Elles ne sont pas en italique.

III-2-1 : Citations courtes : Les citations courtes sont intégrées au texte et en guillemets français (doubles chevrons « »). Un espace insécable est inséré entre le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant. Les guillemets anglais (" ") ne sont utilisés que dans le cas de la mise entre guillemets d'une citation qui se trouve déjà entre guillemets français (« " " ». Les guillemets allemands ne sont utilisés qu'entre les guillemets anglais ("'" "'").

III-2-2 : Citations longues : Les citations longues, c'est-à-dire de plus de trois (3) lignes, sont reproduites en simple interligne, sans guillemets, en Arial Narrow 10 et isolées en paragraphe par un retrait de 1 cm de chaque côté.

III-2-3 : Si la citation est en vers (hors corpus), les vers sont séparés par une barre oblique. Dans le cas d'une citation longues (plus de 3 vers), les vers ayant chacun leur ligne, il n'est plus requis de les séparer par une barre oblique.

III-2-4 : Les parties supprimées d'une citation ainsi que toute intervention dans une citation sont indiquées par des crochets droits [...].

III-2-5 : Les citations originales anglaises ou françaises restent dans leur langue d'origine. Si la citation est dans une autre langue que l'anglais ou le français, elle est accompagnée d'une traduction dans la langue de l'article. Cette traduction remplace le passage dans la langue d'origine qui est alors donné entre guillemets en notes infrapaginales, suivi de la référence bibliographique complète et de la mention : *notre traduction*.

III-2-6 : Toute modification typographique apportée à une citation doit être signalée par une modification en fin de citation : nous soulignons.

III-3 : Références et notes de renvoi

III-3-1 : Références

Les notes infrapaginales figurent au bas de chaque page et paraissent de façon continue (à chaque page).

L'appel de note est en exposant et suit immédiatement, avant les guillemets fermants et toute autre ponctuation, la citation ou le mot auquel il se rapporte.

Les titres d'œuvres prennent l'italique, de même que les expressions en langue autre que le français.

La première fois que l'on cite un titre ou un texte, une note donne sa référence bibliographique complète.

Pour un ouvrage, la note se présente comme suit : Prénom Nom, *titre de l'ouvrage*, ville d'édition, maison d'édition, année d'édition, pagination.

Pour un ouvrage collectif, n'inscrire que le premier auteur du collectif suivi de l'abréviation latine *et al.* en italiques.

Pour un article, la note se présente comme suit : Prénom Nom, « titre de l'article », *titre de la revue*, ville d'édition, année d'édition, n°, pagination.

III-3-2 : Bibliographie

Il est conseillé d'écrire tout le nom en caractère d'imprimerie suivi de tous les prénoms entre parenthèses.

Le volume et le numéro sont en chiffres arabes.

III-3-2-1 : Dans le cas d'une thèse ou d'un mémoire

NOM (Prénoms), *Titre*, nature du document (Thèse, Mémoire), Université de soutenance, année.

Exemple :

ANOÛ (Adjé Joseph), *Jeu et enjeux du discours rapporté dans l'œuvre romanesque d'Ahmadou Kourouma*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université d'Abidjan, 2011.

III-3-2-2 : Dans le cas d'un article, d'un chapitre, d'un poème, etc.

NOM (Prénoms), « Titre » ou « Titre. Sous-titre » de l'article, titre de la revue en italique précédé ou non de la mention in ou dans, volume et/ou numéro, mois et année ou saison et année, pp. x-y.

Exemples :

JACQUEY (Marie-Clotilde), « Entretien avec Massa Makan Diabaté : "Etre griot aujourd'hui" », in *Notre Librairie : Littérature malienne*, n° 75-76, 1989, pp. 72-86.

SENGHOR (Léopold Sédar), « Femme noire », in *Poèmes*, Paris, éditions du Seuil, 1964, pp. 14-15.

III-3-2-3 : Dans le cas d'un ouvrage à auteur unique ou d'un collectif

NOM (Prénoms), *Titre* ou *Titre. Sous-titre*, Lieu d'édition, maison d'édition, collection s'il y a lieu, année.

NOM (Prénoms), « Titre », dans Prénoms NOM [dir.], *Titre*, Lieu d'édition, maison d'édition, collection, année, pp. x-y.

Exemple :

PAILLIER (Magali), *La Katharsis chez Aristote*, Paris, L'Harmattan, 2004.

III-3-2-4 : Dans le cas d'un article ou d'un ouvrage publié sur un site électronique

NOM (Prénoms), « Titre de l'article » ou « Titre. Sous-titre » de l'article, *Titre de la revue* en italique, numéro : Titre du numéro en italique, date de mise en ligne s'il y a lieu. Adresse électronique complète précédée de la mention URL : et suivie de la date de consultation entre parenthèses.

Exemple :

DOMINICY (Marc), « L'évocation discursive. Fondements et procédés d'une stratégie opportuniste », in *Semen* n°24 : *Linguistique et poésie : le poème et ses réseaux*. Mis en ligne le 17 mars 2008. URL : <http://semen.revue.org/6623>. (Consulté le 5 août 2011).

Achévé d'imprimer à Bouaké
Par l'Université Alassane Ouattara
En Juin 2023

Couverture : photographie des défenses d'éléphant (Musé National de Côte d'Ivoire)

N° D'EDITEUR : 0002
DEPOT LEGAL : N° 8084 du 29 août 2006
Troisième trimestre
(Imprimé en Côte d'Ivoire)